

# Commune de 57710 Tressange

☎ 03.82.59.10.30 | Email : [mairie@tressange.fr](mailto:mairie@tressange.fr)



## TARIFS

### Exemple de Calcul Quotient Familial :

<b>REVENU TOTAL</b>	<p>Revenu Fiscal de référence (pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu en France) +/ou Certificat de rémunération et de retenu d'impôts (pour les frontaliers) + Prestations Annuelles CAF FRANCE ou FRANCE + LUXEMBOURG (pour les Frontaliers)</p>
<p>= <b>REVENU ANNUEL TOTAL</b> pour le calcul du Q.F.</p>	

$$\text{Q.F.} = \frac{\text{REVENU ANNUEL TOTAL}}{\text{Nb de parts}} \quad / \quad 12$$

(Retenu par les services fiscaux)

# Commune de 57710 Tressange

☎ 03.82.59.10.30 | Email : mairie@tressange.fr



## ANNEXE 1

### Tarifs périscolaire par enfant Au 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020

	Horaires	QF de 0 à 350	QF de 351 à 800	QF de 801 à 1300	QF de 1301 à 2000	QF de 2001 à 2500	QF supérieur à 2501
<b>MATIN</b>	7h00 8h15	1.53€	1.63€	1.84€	2.24€	2.55€	3.06€
<b>MIDI</b>	11h45 13h45	5.81€	6.63€	7.65€	8.16€	8.67€	9.49€
<b>SOIR 1</b> De 16h15 à 17h15	16h15 17h15	1.94€	2.04€	2.24€	2.55€	2.75€	3.16€
<b>SOIR 2</b>	16h15 18h30	3.57€	3.77€	4.18€	4.69€	5.30€	5.81€
<b>Pour info base journée</b>	De 7h00 à 18h30 avec repas et gouter	10.91€	12.03€	13.67€	15.09€	16.52€	18.36€

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant sur les frais de garde uniquement pour les 4 premières tranches du QF (de 0 à 2000) à compter du 01/09/2019.

# Commune de 57710 Tressange

☎ 03.82.59.10.30 | Email : mairie@tressange.fr



## ANNEXE 2

### Tarifs mercredi par enfant Au 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020

	Journée complète avec repas commune Enfant de TRESSANGE	$\frac{1}{2}$ journée avec repas Commune Enfant de TRESSANGE	Journée complète avec repas Enfant extérieur à la commune*	$\frac{1}{2}$ journée avec repas Enfant extérieur à la commune*
QF de 0 à 350	14.89€	10.71€	16.32€	11.73€
QF de 351 à 800	15.91€	11.42€	17.34€	12.55€
QF de 801 à 1300	16.93€	12.24€	18.56€	13.46€
QF de 1301 à 2000	18.87€	13.46€	20.71€	14.79€
QF de 2001 à 2500	20.91€	14.79€	22.95€	16.32€
QF > à 2500	21.73€	16.83€	23.97€	18.56€

\* enfant non scolarisé dans la commune de TRESSANGE

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année

Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant sur les frais de garde uniquement pour les 4 premières tranches du QF (de 0 à 2000) à compter du 01/09/2019.

# Commune de 57710 Tressange

☎ 03.82.59.10.30 | Email : mairie@tressange.fr



## ANNEXE 3

### Tarifs Accueil de Loisirs Vacances Scolaires Au 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020

	Journée complète avec repas commune Enfant de TRESSANGE	Journée complète avec repas Enfant extérieur à la commune
QF de 0 à 350	15€	16.50€
QF de 351 à 800	17€	18.70€
QF de 801 à 1300	19€	20.90€
QF de 1301 à 2000	21€	23.10€
QF de 2001 à 2500	23€	25.30€
QF > à 2500	25€	27.50€

Les tarifs sont susceptibles d'être révisés au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.

Une réduction de 10% est accordée à partir du deuxième enfant sur les frais de garde uniquement pour les 4 premières tranches du QF (de 0 à 2000) à compter du 01/09/2020.